

Décision 23-DCC-57 du 21 mars 2023

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Le Chamois par le groupe Gifi

Posted on: 21 mars 2023 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Groupe Gifi

Dispositif(s)

Autorisation avec
remèdes

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Le Chamois

Suivi des remèdes

- Coordonnées du mandataire :

AMJD Consultants

Lire

le texte intégral

826.03 Ko

les engagements

309.34 Ko

l'agrément de mandataire

213.04 Ko

le communiqué de presse